



CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE

# Non à la retraite à 64 ans ! OUI à l'augmentation du point d'indice !

**N**ous ne tournerons pas la page de nos revendications ! Alors que l'inflation continue de flamber, que les profits du CAC 40 s'envolent et que la réforme régressive des retraites reste au cœur des préoccupations, Macron et ses soutiens essaient de passer à autre chose. Qu'ils se le disent : il n'y aura pas de retour à la situation antérieure comme si rien ne s'était passé ! Les millions de grévistes et manifestants, la population très majoritairement hostile à la retraite à 64 ans, n'oublieront jamais le mépris obstiné du gouvernement et de sa minorité parlementaire.

Ceux-ci n'ont pas l'esprit tranquille. Ils multiplient les basses manœuvres pour empêcher le Parlement de se prononcer sur la proposition de loi du groupe parlementaire LIOT d'abrogation de la retraite à 64 ans.

Le ministre Guerini sait par ailleurs qu'il va devoir lâcher du lest sur les salaires dans la Fonction publique, même s'il se refuse pour l'instant de s'engager sur le principe d'une augmentation de la valeur du point d'indice.

Le pouvoir redoute la contestation et recourt à la répression, comme l'illustrent les interdictions de caserolades et les atteintes policières au droit de grève notamment contre les courageuses grévistes de Verbaudet.

Alors qu'il porte à plus de 400 milliards sur 7 ans les dépenses militaires (de quoi augmenter le point d'indice de 200 % ou rénover l'ensemble des hôpitaux publics du pays !), Macron préfère baisser les impôts des classes moyennes, plutôt qu'augmenter les salaires. Il s'agit là d'une mesure démagogique et populiste, car baisser les impôts, c'est continuer de priver les services publics des moyens budgétaires nécessaires à leur développement et renchérir leur coût pour les usagers. Une nouvelle purge budgétaire est annoncée par la

Macronie avec les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale 2024 : baisse des crédits alloués de 5 % ; évolution de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie inférieure de 2 % à l'inflation et ne correspondant en rien aux besoins nécessaires ; poursuite de l'étranglement budgétaire des collectivités territoriales.

L'urgence n'est pas de baisser les impôts mais de les rendre plus juste en augmentant ceux des plus fortunés ! L'urgence est d'augmenter les salaires, ce qui permettra de financer les retraites !

**Mobilisons-nous massivement dans la Fonction Publique pour :**

- ▶ L'abrogation de la loi Macron/Dussopt sur les retraites ;
- ▶ Un droit au départ à la retraite à taux plein à 60 ans, avec des départs anticipés pour celles et ceux qui exercent des métiers pénibles, avec le maintien et l'amélioration des régimes dits spéciaux ;
- ▶ Un financement par l'augmentation des traitements et des salaires, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec dans l'immédiat une augmentation de 10 % du point d'indice ;
- ▶ La revalorisation des retraites et pensions, la mise en œuvre d'un mécanisme d'indexation sur l'inflation ;
- ▶ Les budgets nécessaires aux recrutements indispensables pour nos missions et à l'amélioration de nos conditions de travail.

**La CGT du Conseil Départemental appelle à la journée unitaire interprofessionnelle de grève et de manifestations du 6 juin organisée par l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse.**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !  
MANIFESTATION À MARSEILLE  
À 10H30 AU VIEUX-PORT**